

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Le **CONSEIL MUNICIPAL** de la **commune de LOUIN**, dûment convoqué s'est réuni à la mairie en session ordinaire le **vingt-trois septembre deux mil vingt-quatre à vingt heures trente** sous la présidence de Mme GROS née NOLOT Monique, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 17 septembre 2024

Nombre de Membres en exercice : 15

Présents : 12 - Quorum : 7 - Votants : 15 Absents : 3 - Procurations : 3

Présents : Mme NOLOT Monique, Mrs DIXNEUF Mathias, DUSSUTOUR Régis, Mmes BARIGAULT Maryse, POUPIN Anne-Marie, Mmes ROY Laëtitia, BIZERAY Martine, M BOIDRON Mikael, Mme SEVERINI Françoise, ~~Mme NIVEAU Nicole~~, MALJEAN Quentin, ~~HAIE Marie-Andrée~~, CHEVALLEREAU Marina, PICHON Laurent, MORIN Pierre.

Absentes : NIVEAU Nicole : procuration à DIXNEUF Mathias, HAIE Marie-Andrée : Procuration à NOLOT Monique, BIZERAY Martine : Procuration à BARIGAULT Maryse

Secrétaire de séance : Mme BARIGAULT Maryse



DCM 2024-58 TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE POUR 2025

Mme le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 3 décembre 2018 par laquelle il avait été décidé des tarifs des concessions dans le cimetière communal.

Ceux-ci s'élevaient pour l'année 2024 à :

Durée de la concession	Terrain prix du m ² (1 concession de terrain = 2m ²) **	Columbarium (1 case) (1 concession en columbarium correspond à 1 case)	Jardin du souvenir 1 plaque format 20/25 lettres romaines
Trentenaire	40 €	810 €	35 €
Cinquantenaire	50 €	1 070 €	55 €

Mme le Maire propose d'augmenter les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025 selon le modèle suivant :

Durée de la concession	Terrain prix du m ² (1 concession de terrain = 2m ²) **	Columbarium (1 case) (1 concession en columbarium correspond à 1 case)	Jardin du souvenir 1 plaque format 20/25 lettres romaines
Trentenaire	50 €	810 €	40 €
Cinquantenaire	60 €	1 070 €	60 €

Mme le Maire demande aux conseillers leurs avis quant à cette nouvelle tarification.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS accepte les nouveaux tarifs proposés par Mme le Maire, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Fait et délibéré en Mairie.
Pour copie conforme.

Mme Le Maire,
Mme NOLOT Monique

AR-Préfecture

079-217901560-20240924-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-09-2024

Publication le : 24-09-2024

La secrétaire de séance
Mme BARIGAULT Maryse

Mme
Mme

